



Les institutions du développement durable des agricultures du Sud

Journées de Montpellier : 7-8-9 novembre 2005

Evolution des conditions de production cotonnière et devenir des exploitations familiales en Centrafrique

Evolution of the conditions of cotton production and future of family farms in the Central African Republic

Emmanuel MBETID-BESSANE - Faculté des Sciences Economiques, Université de Bangui - Pôle régional de Recherche Appliquée au développement des Savanes d'Afrique Centrale

Le coton a connu un succès inégal parmi les différentes activités agricoles des exploitations familiales. Il a pris une importance stratégique dans l'économie nationale et a participé au développement du monde rural. Il a eu un rôle moteur dans la diffusion des innovations techniques et tient une place essentielle dans les revenus des exploitations familiales. Cet essor est inséparable de l'action de l'Etat, à travers la Société cotonnière, par la mise en place d'un dispositif d'encadrement, d'un système de crédit, d'une garantie d'achat de la production à prix fixe. Depuis quelques années, ce rôle est contesté. La lourdeur du système et ses dysfonctionnements ont amené des déficits financiers importants et des difficultés qui ont mis en cause l'intervention de l'Etat dans la filière. La remise en cause de ce système se fait à un moment où l'essoufflement de la production cotonnière suscite bien des interrogations.

L'effondrement des prix, conjugué à la hausse du coût des intrants, est incontestablement la principale cause de la crise cotonnière. Cette situation souligne la grande dépendance des agriculteurs et de l'Etat à l'égard des marchés mondiaux qu'ils ne maîtrisent pas, dépendance d'autant plus forte que la quasi-totalité de la production est exportée, alors que les grands pays producteurs non africains transforment et consomment une part significative de leur production. En outre, cette chute se fait dans un contexte de libéralisation et de concurrence illégale : les grands producteurs mondiaux, notamment les Etats-Unis et la Chine, subventionnent leur agriculture. Cette situation de crise a conduit depuis la seconde moitié des années 80 à un processus de restructuration de la filière pour rétablir les équilibres financiers, avec pour corollaire le désengagement de l'Etat. Quel est le devenir des exploitations familiales dans ce contexte ?

En répondant à cette question à partir de l'analyse du cas concret de la Centrafrique, cette communication contribue à alimenter la réflexion sur le devenir des agricultures familiales du Sud dans le contexte d'évolution des conditions de production cotonnière. Elle vise aussi à réfléchir sur les perspectives ouvertes par cette évolution et à dégager des enseignements utiles pour la décision.

Evolution du contexte de la production cotonnière

1. Filière intégrée et crise cotonnière de 1984/86

La filière cotonnière centrafricaine fonctionnait selon le schéma d'intégration mis en place par la Caisse française pour le développement des fibres textiles (CFDT)¹ peu avant l'indépendance du pays, comme dans les autres pays d'Afrique francophone (Leroy, 1993). En 1981, la Société centrafricaine de développement agricole (Socada), entreprise publique, assurait l'ensemble des fonctions de la filière : approvisionnement, encadrement, collecte, égrenage et commercialisation du coton. Chargée aussi du développement régional, la Socada prenait en compte l'ensemble des activités des exploitations agricoles, c'est-à-dire non seulement la culture du coton, mais aussi les cultures vivrières, l'élevage et les autres activités de diversification.

La crise cotonnière de 1984/1986, liée à la hausse des coûts d'intrants et à la baisse des prix du coton un peu partout en Afrique, et la situation financière catastrophique de la filière, qui en a suivi, ont conduit à des réformes de cette filière. Ces réformes ont été menées dans le cadre du programme d'ajustement structurel, engagé par la Centrafrique en 1986, sous l'impulsion des bailleurs de fonds (Chavatte, Rocaboy et Waddell, 1998). Elles visaient essentiellement à réduire les coûts jugés excessifs de la filière, afin de limiter son déficit et les besoins correspondants en subventions devenus insoutenables pour le Gouvernement.

2. Démantèlement de la Société publique

En 1991, la Socada a été dissoute pour donner naissance à trois entités : l'Agence centrafricaine de développement agricole (ACDA) qui est chargée de l'encadrement, l'Institut centrafricain de la recherche agronomique (ICRA) qui a pour mission la production des technologies appropriées et la Société cotonnière centrafricaine (Sococa) qui est chargée des activités industrielles et commerciales du coton. C'est une société anonyme d'économie mixte, dont le capital est partagé entre l'Etat (66%) et la CFDT (34%) (Chavatte, Rocaboy et Waddell, op. cit.).

Le plan de restructuration confiait la gestion de la nouvelle société, pour une période de quatre ans, au partenaire/actionnaire la CFDT. Il préconisait la mise en œuvre d'un programme d'économie drastique incluant une réduction d'effectif, le transfert du siège dans la zone de production à Bossangoa, la limitation de la région d'intervention de la Sococa aux zones économiquement rentables, la baisse du prix du coton graine et la mise en place d'un système de prix flexible. Toutefois, à l'issue de ce démantèlement de la société publique, l'Etat a gardé une présence importante dans la filière avec une grande part du capital de la nouvelle société, ainsi que la compétence de fixation des prix aux producteurs sur proposition de la Sococa (Gafsi et Mbéid-Bessane, 2003).

Cette restructuration de la filière, ainsi que la dévaluation du franc CFA² en janvier 1994 et la bonne tenue des cours mondiaux, ont permis une amélioration des résultats technico-économiques au niveau de la production, du prix et des rendements du coton. La légère reprise de la production en 1993/94 s'est confirmée à partir de 1994/95 et elle a atteint un record de 46.037 tonnes en 1997/98 avec une nette amélioration des rendements agricoles passant de 496 kg/ha à 723 kg/ha et un rendement à l'égrenage de 42,3%. Par ailleurs, on

¹ Actuel DAGRIS : Développement des Agro-Industriels du Sud.

² La parité est passée de 1FCFA=0,02FF à 1FCFA=0,01FF

observe après la dévaluation du FCFA une augmentation rapide du nombre de producteurs, ce qui veut dire un regain d'intérêt pour la culture cotonnière. A titre d'exemple, le nombre de producteurs de coton est passé de 57.218 en 1993/94 pour un prix de coton graine de 80 FCFA³/kg à 92.083 en 1994/95 pour un prix de 120F/kg, puis à 114.269 en 1997/98 pour un prix de 170 FCFA/kg (Mbétid-Bessane, 2002).

3. Privatisation de certains maillons de la filière

En 1996, l'Etat centrafricain a franchi une deuxième étape dans le processus de libéralisation de la filière cotonnière. D'une part, il a programmé l'entrée des producteurs de coton dans le capital de la Sococa et des opérateurs privés à hauteur respective de 20% et 6% ; ce qui ramènerait la participation de l'Etat à 40% (Gafsi et Mbétid-Bessane, op. cit.). L'entrée effective des producteurs n'est pas faite, mais cette décision marque la volonté d'un début de privatisation de la société cotonnière, et surtout une implication plus forte des producteurs dans la gestion et le fonctionnement de la filière, vu sous l'angle de responsabilisation des agriculteurs et de transfert des tâches d'encadrement et de suivi aux animateurs de groupements de producteurs. Cet appui technique est rémunéré sur la base de 10 FCFA/Kg de coton fibre. D'autre part, l'Etat a autorisé la création de la Compagnie pour la culture et l'égrenage du coton (Cocecot), une société anonyme. Il s'agit tout de même d'une étape importante dans la privatisation de la filière coton en Centrafrique, aboutissant à la création d'un duopole même si l'objet social de la Cocecot est la relance de la culture du coton dans les zones marginales abandonnées par la Sococa.

Au courant de la même période, la Sococa a mis fin au monopole du Bureau d'affrètement routier centrafricain (BARC) en procédant à une première diversification de ses évacuations sur Douala (port maritime du Cameroun) ; le BARC conservant l'exclusivité des transports de coton fibre sur Douala et sur Bangui. En 1997, la Sococa ouvre effectivement le transport de sa fibre à la concurrence en faisant appel à des transporteurs privés afin de respecter le calendrier des embarquements au port de Douala (Chavatte, Rocaboy et Waddell, op. cit.). Depuis lors, l'évacuation du coton fibre est entièrement assurée par des transporteurs privés.

4. Profonde crise de la filière cotonnière de 1998

Depuis 1998, la filière cotonnière centrafricaine connaît une période de fin de croissance. Ses performances sont à nouveau en baisse : le record de production atteint en 1997/1998 avec 46.037 tonnes de coton grain est désormais bien loin. La Sococa est déficitaire sur la campagne 1998/1999 et la production de 1999/2000 se situe au tour de 20.000 tonnes. Outre la mauvaise pluviométrie et la chute des cours mondiaux, des facteurs internes à la filière sont en cause. D'une part, la vétusté et le manque de renouvellement de l'outil industriel et technique a entraîné des retards dans toute la chaîne de production et de commercialisation : de la distribution des crédits de campagne à la mise en vente de la fibre sur le marché mondial; les difficultés d'entretien des usines et des camions par manque de pièces de rechange. D'autre part, les problèmes en lien avec la fin du second mandat de gestion accordé à la CFDT jusqu'en octobre 1999 et les négociations pour le nouveau protocole ont perturbé le fonctionnement de la filière (Mbétid-Bessane, op. cit.).

En effet, l'Etat centrafricain a décidé de ne pas confier à la CFDT la responsabilité de gestion et de commercialisation de la Sococa. La CFDT a déposé une proposition de développement de la production cotonnière en doublant la production en cinq ans et en réalisant les

³ 1 Euro = 656 FCFA

investissements correspondants. Pour se faire, elle souhaite devenir majoritaire en rachetant à l'Etat 17% du capital de la Sococa, ayant ainsi 51% du capital. Une proposition jugée inacceptable par l'Etat centrafricain. Les conséquences du différend se sont répercutées sur la commercialisation du coton, les autorités centrafricaines ont dû recourir à un négociant privé (Dreyfus) pour écouler leur production. Ainsi en septembre 2002, la Sococa a été dissoute pour donner naissance à une nouvelle société anonyme d'économie mixte, la Société centrafricaine de développement de textiles (Socadetex), dont la gestion est confiée au groupe Dreyfus qui est partenaire/actionnaire.

Mais les crises politico-militaires d'octobre 2002 à mars 2003 ont donné un coup fatal à la filière par la décapitalisation des exploitations cotonnières et la destruction des usines d'égrenage. La production cotonnière est passée alors d'environ 20.000 tonnes en 1999/00 à 6.000 tonnes en 2002/03 et à 1.500 tonnes en 2003/04. Le nombre de producteurs a été divisé en 5 en deux ans. La Socadetex, en situation de monopsonne, ne remplit pas sa mission, car n'ayant jamais pu réaliser les investissements nécessaires à une relance de la filière. Les producteurs se trouvent dans une situation de précarité à nulle autre pareille. Le coton enlevé au titre de la campagne 2004/05 ne leur a pas encore payé et la Socadetex leur doit toujours 180 millions au titre de la campagne 2003/04, sans compter 1.800 millions dus par la Sococa au titre de la campagne 2001/02. Au total, les producteurs de coton accusent un déficit de paiement de plus de 2 milliards de FCFA. Quelle motivation peuvent-ils encore avoir pour cette culture ?

Stratégies d'adaptation au nouveau contexte

1. Notion de stratégie des agriculteurs

Les agriculteurs sont des acteurs clefs de la réussite du coton africain. Ils décident, chaque année, en fonction de la perception qu'ils ont de leurs intérêts, de faire ou de ne pas faire de coton, de faire autre chose ou de se contenter de produire les vivriers dont ils ont besoin pour nourrir leur famille (Fichet, 1998). La prise en compte des stratégies des producteurs, nécessite une approche particulière qui dépasse la logique d'expertise (Berry, 1991) vers une logique compréhensive considérant la rationalité de ces producteurs : les agriculteurs ont de bonnes raisons de faire ce qu'ils font (Petit, 1981 ; Brossier et al., 1997). Des travaux de recherche, dans le cadre de cette approche, ont montré les différences entre la logique contingente des agriculteurs de celle standard des entrepreneurs (Brossier et al. 1991). On parle de stratégie des agriculteurs quand ces derniers font concourir des moyens agricoles mais non exclusivement tels pour parvenir à atteindre des objectifs de maintien, de croissance et de reproduction de leur unité de production familiale dans un contexte plus ou moins fortement marqué par l'incertitude (Yung et Zaslaysky, 1992). En cela les stratégies des agriculteurs apparaissent comme des décisions et des réponses à des défis auxquels ces acteurs se trouvent confrontés, et toujours en références à leurs finalités.

En Centrafrique, les producteurs de coton sont confrontés à un contexte de forte incertitude par rapport à l'évolution des conditions de production. Leur réaction est guidée par les objectifs qu'ils poursuivent, mais elle dépend fortement des moyens matériels, organisationnels et informationnels à leur disposition. Sans ces moyens, leur marge de manœuvre reste très limitée. Ainsi, on peut distinguer deux stratégies globales adoptées par les producteurs de coton (Gafsi et Mbétid-Bessane, op. cit.). La première, que l'on peut qualifier de défensive, est une stratégie individuelle de recomposition des activités des exploitations. La seconde, qui est plutôt offensive, est une stratégie organisationnelle d'action collective dans le cadre des organisations de producteurs.

2. Stratégies individuelles de recombinaison des activités

Avec une production moins rémunératrice, des coûts d'intrants très élevés et des prix bas, les agriculteurs développent différentes stratégies d'adaptation en fonction des objectifs qu'ils poursuivent et de leur localisation géographique. Ils réagissent en essayant d'internationaliser individuellement la fonction de stabilisation qui était autrefois assurée par l'Etat. Ils limitent les effets du risque de marché en agissant sur la composition de leurs activités et en privilégiant celles offertes par la croissance urbaine. Ces stratégies défensives peuvent faire l'objet de trois principaux types : la stratégie cotonnière, la stratégie vivrière et la stratégie de diversification (Mbétid-Bessane, 2003).

Le premier type de stratégie consiste en l'augmentation de la surface cotonnière suivie de l'augmentation des doses d'intrants pour accroître la production afin de compenser la baisse du revenu. Ainsi la surface cotonnière est passée de 30% à 50% de la surface totale cultivée de l'exploitation qui est en moyenne de 4,2 ha pour une dose moyenne de 200 kg d'engrais par ha⁴ et 5 traitements insecticides, ce qui a permis d'obtenir un rendement moyen en coton de 1.140 kg/ha⁵. Le coton contribue en moyenne pour 70% au revenu monétaire de l'exploitation qui est de 331.000 FCFA. Ce revenu permet de maintenir l'appareil de production et d'améliorer la capacité d'investissement. Les agriculteurs qui développent cette stratégie croient au coton et n'ont pas d'autres alternatives monétaires, car ils sont défavorisés par leur localisation par rapport aux grands centres urbains. Ils représentent 10% des producteurs de coton.

Le deuxième type de stratégie consiste en la réduction de la surface cotonnière au profit des cultures vivrières marchandes, notamment l'arachide, et des doses d'intrants sur le coton en attendant une éventuelle amélioration de la filière. Ainsi, les surfaces cotonnières qui occupaient 40% des surfaces cultivées sont passées à 29% contre 71% pour les vivriers. Ces vivriers assurent en moyenne 72% du revenu monétaire de l'exploitation qui est de 260.000 FCFA. Le coton, avec 100 kg/ha d'engrais et 4 traitements insecticides en moyenne, donne un résultat insuffisant avec un rendement moyen de 510 kg/ha. Le coton ne représente qu'un complément de revenu à une période creuse pour la vente des vivriers. Les agriculteurs qui mettent en place cette stratégie représentent environ 30% des producteurs de coton.

Enfin, le troisième type de stratégie consiste en l'abandon de la culture cotonnière en renforçant la diversification des activités de l'exploitation tout en espérant y revenir quand les conditions de production redeviendront incitatives. Cette diversification est basée principalement sur les cultures vivrières, l'apiculture et les activités para-agricoles qui assurent un revenu monétaire à l'exploitation de 243.000 FCFA. Les agriculteurs qui optent pour une telle stratégie représentent à peu près 60% des producteurs de coton.

Ces différentes stratégies défensives mises en œuvre par les agriculteurs n'apportent qu'une assurance partielle contre le risque, elles présentent des limites et ont un coût social parfois élevé (Araujo-Bonjean et Boussard, 1999). Ainsi, ils internalisent collectivement la fonction de stabilisation, en s'appuyant sur une solidarité mutuelle de groupe pour minimiser ce coût social. Cette stratégie qui s'appuie sur l'action collective au sein des organisations de

⁴ La norme vulgarisée est de 150 kg/ha. Le surplus d'engrais est acheté à un prix dérisoire (40% du prix pratiqué par la Société cotonnière) auprès des producteurs qui n'appliquent pas la dose recommandée et revendent l'engrais obtenu à crédit pour alimenter leur trésorerie.

⁵ Le rendement moyen des trois dernières campagnes est de 620 kg/ha.

producteurs pour mutualiser les moyens, coordonner l'action et constituer un contre-pouvoir face aux autres acteurs de la filière peut être qualifiée d'offensive.

3. Stratégies collectives des producteurs

Les producteurs centrafricains sont déjà organisés, sous l'impulsion des sociétés cotonnières, en groupements d'intérêts ruraux (GIR). Ces groupements sont chargés de la préparation de la campagne (recensement des besoins d'intrants, réception, distribution et facturation), l'accompagnement technique de la mise en place de la culture, l'organisation de la collecte et la commercialisation primaire du coton. Restant primaire et à l'échelle de village et inter-villages pendant plusieurs années, le niveau d'organisation des producteurs tend actuellement à évoluer vers une organisation professionnelle plus élaborée suite à la crise de 1998 qui perdure. Environ 80% des GIR sont membres des fédérations régionales des agriculteurs. Cette implication semble liée au dynamisme des membres du bureau de la fédération. L'entrée dans le capital de la Socadetex aurait facilité ce processus d'organisation, mais la taille des groupements de producteurs se réduit considérablement avec l'abandon du coton par certains, ce qui réduit les ristournes cotonnières et donc limite leur pouvoir.

Certes, l'action des organisations paysannes est capitale pour la défense des producteurs et leur protection des risques que contient l'évolution de la filière. Mais leurs marges d'autonomies et, du coup l'efficacité de leurs actions, sont bien limitées (Gafsi et Mbétid-Bessane, op. cit.). Ceci dit, il n'en demeure pas moins que ces organisations faïtières soient considérées comme très importantes par les producteurs de base.

Incidences des stratégies sur l'organisation sociale de la production

1. Nouvelle répartition sexuelle des productions

Les agriculteurs réagissent à l'évolution des conditions de production cotonnière en assurant la fonction de stabilisation individuellement. Certains ont adopté une stratégie d'intensification de la culture cotonnière pour maintenir le niveau de leur revenu et d'autres ont adopté une stratégie vivrière ou du renforcement de la diversification en mettant l'accent sur les vivriers pour alléger leur dépendance vis-à-vis du coton et de minimiser les risques du marché. Cette stratégie de revirement vers les cultures vivrières est adoptée par beaucoup d'agriculteurs. Toutefois, son efficacité dépendra des conditions d'écoulement des produits, l'existence et la fiabilité des marchés.

Les études antérieures montrent une répartition sexuelle des activités dans les exploitations agricoles en Centrafrique (Mbétid-Bessane, op. cit.). La prédominance masculine sur la culture cotonnière, l'élevage et l'apiculture s'explique par la recherche du revenu monétaire qui relève de l'homme et la prédominance féminine sur les cultures vivrières est liée à la recherche de l'autosuffisance alimentaire qui relève de la femme. Cependant, la répartition sexuelle des activités de l'exploitation n'est pas irréversible. L'homme peut changer de comportement dès qu'une activité féminine devienne assez rémunératrice pour constituer une activité de rente.

Avec la stratégie de revirement vers les cultures vivrières, ce comportement a été observé chez les agriculteurs centrafricains avec la production de semences d'arachides en contrat avec l'ICRA. En outre, avec la forte demande venant du Congo conjuguée à la baisse des prix du coton, la culture d'arachide qui est devenue assez rémunératrice tend à devenir une activité masculine (Mbétid-Bessane, 2004a). Le comportement des agriculteurs centrafricains observé

est identique à celui de leurs collègues sénégalais dans les exploitations casamançaises en ce qui concerne la culture de riz (Boussard, 1987).

2. Tendances à la centralisation des décisions

Les études antérieures sur les pratiques de gestion de l'exploitation agricole en Centrafrique ont mis en évidence deux types de gestion : la gestion centralisée (29% des cas) et la gestion décentralisée (71% des cas) (Mbétid-Bessane, op. cit.).

La gestion centralisée de l'exploitation est caractérisée par la présence d'un seul centre de décision. Le choix des activités et de leur taille relève du chef d'exploitation. A l'exception du défrichement et du labour qui sont des travaux exclusivement masculins, les autres opérations culturales sont mixtes, de même que les activités. Il n'y a donc pas une répartition sexuelle du travail et d'activité. Le chef d'exploitation mobilise toute la main-d'œuvre familiale pour effectuer sous son contrôle les travaux sur toutes les parcelles vivrières et cotonnières. Au besoin, il peut recourir à la main-d'œuvre extérieure pour combler le déficit en travail. Après les récoltes, toutes les productions sont placées sous la responsabilité du chef d'exploitation. En fonction des besoins alimentaires de la famille, le chef d'exploitation prélève la quantité destinée à l'autoconsommation et garde le reste pour le marché. Il met à chaque fois à la disposition de son épouse la quantité nécessaire pour couvrir les besoins alimentaires d'une période donnée. Comme pour la gestion de stock vivrier, la gestion des flux monétaires est placée sous la responsabilité directe du chef d'exploitation. En fonction des besoins monétaires qui se présentent, il met à la disposition de son épouse la quantité nécessaire à vendre et encaisse les recettes pour satisfaire ces besoins. Il y a une caisse unique détenue par le chef d'exploitation qui engage toutes les dépenses de la famille et de l'exploitation.

Quant à la gestion décentralisée de l'exploitation, elle est caractérisée par la présence de deux centres de décision avec une coordination. Ce type de gestion a été mis en évidence au Sénégal en milieu wolof saloum (Kleene, 1974). Le choix des activités et de leur taille se fait de concert. Après ce choix, on assiste à la répartition sexuelle des activités : les activités liées à la recherche du revenu monétaire relèvent du chef d'exploitation et celles liées à l'autoconsommation relèvent de son épouse. Ainsi, ils conduisent indépendamment leurs activités. Cependant, si la main-d'œuvre familiale devient insuffisante pour répondre aux besoins de l'exploitation, le chef d'exploitation finance la main-d'œuvre extérieure pour les activités de rente et les activités vivrières. Après les récoltes, les productions de rente sont placées sous la responsabilité du chef d'exploitation et les productions vivrières sous la responsabilité de son épouse. L'épouse, en fonction des besoins alimentaires de la famille, prélève la quantité destinée à l'autoconsommation et garde le surplus pour le marché dont le revenu qu'elle encaisse, permet d'acheter les biens de première nécessité (savon, pétrole, huile, sel, café, sucre, etc.). La quantité destinée à l'autoconsommation et la quantité à vendre sont détenues par elle-même. Pour les produits de rente qui sont placés sous la responsabilité directe du chef d'exploitation, le coton est acheté en une seule fois et l'argent est encaissé par lui-même. Pour les autres produits marchands, en fonction des besoins monétaires qui se présentent, il met à la disposition de son épouse la quantité nécessaire à vendre et encaisse les recettes pour satisfaire ces besoins. Il y a donc deux caisses au niveau de l'exploitation : l'une gérée par le chef d'exploitation pour les dépenses d'investissement et d'exploitation et l'autre gérée par son épouse pour les dépenses quotidiennes de famille.

Avec la stratégie de revirement vers les cultures vivrières et celle de renforcement de la diversification, la pratique de gestion centralisée de l'exploitation tend à se généraliser. Ainsi,

la proportion des agriculteurs qui pratiquent la gestion centralisée est passée de 29% à 66%, elle a plus que doublé en cinq ans.

Perspectives de spécialisation en activités traditionnellement secondaires

1. Apiculture, une filière non négligeable

Une étude de la filière apicole dans les savanes cotonnières et vivrières réalisée par la FAO montre que la production nationale de miel ne couvre qu'environ 30% de la demande en miel de table et 60% de la demande pour l'hydromel (Mbétid-Bessane et Yambenza, 1997), ce qui prouve que le marché est loin d'être saturé. Une autre étude réalisée en zone cotonnière en 2000 montre que 8% des exploitations ont une véritable stratégie apicole et que l'apiculture est une activité rentable et constitue une source de revenu non négligeable (Mbétid-Bessane, 2004b). Le coton ne fait plus partie du système de production de ces exploitations, les vivriers sont cultivés essentiellement pour les besoins alimentaires, et l'apiculture assure l'essentiel des revenus. La production de miel est en moyenne de 800 litres par an et apporte environ 75% du revenu monétaire. La spécialisation en apiculture s'est révélée être une stratégie efficace pour améliorer le revenu monétaire de ces exploitations. Aussi, le miel constitue-t-il pour les exploitations une source non négligeable de calories puisqu'elles consomment en moyenne 8% de la production sous forme de confiture, de sucre pour le café et la bouillie... et un produit ayant des vertus médicamenteuses. La production apicole représente une alternative au coton et offre des perspectives intéressantes pour l'amélioration des revenus de certaines exploitations, même si elles sont peu nombreuses.

Cependant, les principales contraintes des exploitations spécialisées dans l'apiculture sont liées aux difficultés d'accès aux techniques améliorées de production de miel et la faible valorisation des produits dérivés, notamment la cire. Le développement et la pérennisation de cette activité passeront par la mise en place dans la zone cotonnière d'un dispositif institutionnel d'accompagnement adéquat des apiculteurs et leur structuration en organisation de producteurs pour améliorer le fonctionnement de la filière.

2. Arachide, une filière en plein essor

Le développement de la production d'arachide en Centrafrique s'explique par la conjugaison de deux éléments de contexte (Kadékyo-Tigagué, 2000). Au moment où la crise cotonnière amène les producteurs à chercher une diversification des cultures de rente, l'expression d'une demande urbaine et sous-régionale, en provenance de Bangui et surtout du Congo et du Cameroun, confère à la production arachidière un intérêt nouveau.

Culture féminine destinée en priorité à l'autoconsommation, on constate actuellement que l'essor récent de la culture arachidière peut être interprétée comme une insertion plus grande de l'agriculture vivrière dans l'économie marchande. Le caractère mixte de la production qui peut être autoconsommée et commercialisée, ainsi que la possibilité de réaliser une valeur ajoutée, grâce à différentes formes de transformation artisanale (pâte, huile...), accroissent son intérêt. Cependant, la filière arachide est confrontée à un certain nombre de contraintes de production et de commercialisation. Outre les difficultés d'approvisionnement en semences améliorées et les problèmes phytosanitaires, il faut noter le manque d'organisation de la filière qui augmente les coûts de commercialisation et donc le prix au consommateur. Ainsi, l'essor de la production d'arachide pourrait être pérennisé par le renforcement du dispositif d'accompagnement des producteurs et l'organisation des acteurs de la filière.

Conclusion

Dans le contexte de restructuration de la filière cotonnière, les agriculteurs se trouvent face à une situation de fortes incertitudes. Or, on sait combien ces producteurs sont averses au risque. Pour minimiser les risques, ils vont devoir assumer eux-mêmes, avec des stratégies appropriées, la fonction de stabilité, assurée auparavant par l'Etat et les mécanismes de la filière intégrée.

Avec une production moins rémunératrice, des coûts d'intrants très élevés et des prix bas, les agriculteurs développent trois principaux types de stratégies individuelles liées à la recomposition de leurs activités. La première stratégie consiste en l'augmentation de la surface cotonnière pour accroître la production afin de compenser la baisse du revenu. La deuxième stratégie consiste en la réduction de la surface cotonnière au profit des cultures vivrières marchandes en attendant une éventuelle amélioration de la filière. Enfin la troisième stratégie consiste en l'abandon de coton en renforçant la diversification des activités, tout en espérant y revenir quand les conditions de production redeviendront incitatives. Cependant ces stratégies défensives présentent des limites et ont un coût social. Ainsi, les agriculteurs internalisent collectivement la fonction de stabilisation, en s'appuyant sur une solidarité mutuelle de groupe pour minimiser ce coût social. Cette stratégie qui s'appuie sur l'action collective au sein des organisations de producteurs peut être qualifiée d'offensive. Mais leur marge d'autonomies et l'efficacité de leurs actions sont bien limitées. Par ailleurs, les stratégies défensives des agriculteurs ont eu des incidences sur l'organisation sociale de la production agricole en terme de répartition sexuelle des activités et de centralisation de décision. Les cultures vivrières, traditionnellement féminines, comme l'arachide, qui deviennent assez rémunératrices pour constituer une activité de rente, sont accaparées par l'homme. L'apiculture, activité traditionnellement secondaire, devient l'activité monétaire principale pour certaines exploitations. En outre, on assiste à un renforcement de la gestion centralisée de l'exploitation (un seul centre de décision). Cette réorganisation ouvre de perspectives de spécialisation sur les activités traditionnelles comme l'apiculture et l'arachide.

La dégradation des conditions de production a manifestement réduit l'intérêt de la culture cotonnière pour les agriculteurs. Même si un retour à de meilleurs cours devrait permettre de redresser la rentabilité de cette production, l'incertitude sur le devenir de la filière demeure sujet d'interrogation. Ainsi, le devenir des exploitations agricoles familiales dépend de leur degré d'implication et de dépendance vis à vis de la production cotonnière et aussi de leur possibilité de s'assurer de productions et de revenus de substitution.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Araujo-Bonjean C., Boussard J.-M. *La stabilisation des prix aux producteurs agricoles, approches micro-économiques*. Revue Tiers Monde, Paris, 1999, Tome XL, N° 60, p.902-928.
- Berry M. *Comment concilier science et pratique*. SFER, Paris, 1991, Economie Rurale, N°206, p.5-10.
- Boussard J.-M. *Economie de l'agriculture*. Economica, Paris, 1987, 310p.
- Brossier J., Chia E., Marshall E., Petit M. *Gestion de l'exploitation agricole familiale et pratiques des agriculteurs. Réflexions théoriques à partir de la situation française*. Canadian journal of agricultural economics, 1991, Vol 33, N° 1, p.119-135.

- Brossier J., Chia E., Marshall E., Petit M. *Gestion de l'exploitation agricole familiale. Eléments théoriques et méthodologiques*. Cnerta, Dijon, 1997, 215 p.
- Chavatte D., Rocaboy J.-C., Waddell A. *Bilan diagnostic de la filière cotonnière en RCA et perspectives de développement*. Ministère de l'Agriculture et l'Élevage, Bangui, 1998, 130p.
- Fichet M. *Le coton, moteur de développement*. Le Monde Diplomatique, Paris, septembre 1998, pp.34-35.
- Gafsi M., Mbétid-Bessane E. *Stratégies des exploitations cotonnières et libéralisation de la filière*. Cahiers Agricultures, Paris, juillet-août 2003, Vol.12, N°4, p.253-260.
- Kadékyo-Tigagué D. *La filière arachide en République Centrafricaine : contraintes et perspectives de développement de la production et de la commercialisation*. ICRA/Prasac, Bangui, 2000, 41p.
- Kleene P. Notion d'exploitation agricole et modernisation en milieu wolof saloum (Sénégal). *Agronomie Tropicale*, Paris, 1974, N°XXXI-1, p.63-81.
- Leroy A. *Place du coton dans le développement d'une économie africaine. Le cas de la République centrafricaine*. Thèse de Doctorat en Economie, Université Paris X, 1993, 476p.
- Mbétid-Bessane E. *Gestion des exploitations agricoles dans le processus de libéralisation de la filière cotonnière en Centrafrique*. Thèse de Doctorat en Economie, Institut National Polytechnique de Toulouse, Mars 2002, 317p.
- Mbétid-Bessane E. *Crise cotonnière en Centrafrique et choix des agriculteurs en fonction de leur localisation à la ville*. *Tropicultura*, Bruxelles, octobre-novembre-décembre 2003, Vol. 21, N°4, p.218-220.
- Mbétid-Bessane E. *Faiblesse de la main-d'œuvre familiale et diversification des activités dans les exploitations agricoles de la zone cotonnière en Centrafrique*. *Tropicultura*, Bruxelles, avril-mai-juin 2004a, Vol. 22, N°2, p.88-92.
- Mbétid-Bessane E. *Apiculture, source de diversification des revenus des petits agriculteurs : cas du bassin cotonnier en Centrafrique*. *Tropicultura*, Bruxelles, juillet-août-septembre 2004b, Vol. 22, N°4, p.156-158.
- Mbétid-Bessane E., Yambenza G.-D. *Etude de la filière miel et cire dans les savanes vivrières et cotonnières de la République Centrafricaine*. FAO/PNUD/, Bangui, 1999, 30p.
- Petit M. *Théorie de la décision et comportement adaptatif des agriculteurs*. Inrap, Dijon, 1981, 66p.
- Yung J.-M., Zaslaysky J. *Pour une prise en compte des stratégies des producteurs*. Collection Documents systèmes agraires, n° 18, Cirad, Montpellier, 1992, 72p.

Résumé :

Dans le contexte de restructuration de la filière coton, les agriculteurs se trouvent face à une situation de fortes incertitudes. Pour minimiser les risques, ils développent deux types de stratégies : stratégies individuelles de recombinaison des activités de l'exploitation et stratégie collective des organisations de producteurs. Les stratégies individuelles ont eu des incidences sur l'organisation sociale de la production en termes de répartition sexuelle des activités et de centralisation des décisions. Cette réorganisation ouvre de perspectives de spécialisation sur les activités traditionnellement secondaires. Le devenir des exploitations dépend donc de leur possibilité de s'assurer de productions et de revenus de substitution.

***Mots-clés :** Restructuration de la filière coton, stratégies des agriculteurs, incidence sur l'organisation sociale, perspective de spécialisation.*

Abstract :

In the context of reorganization of the cotton sector, the farmers are in front of a situation of strong uncertainties. To minimize risks, they develop two types of strategies: individual strategies of reorganization of the farms activities and collective strategy of producers' organizations. Individual strategies had incidences on the social organization of the production in terms of sexual distribution of activities and centralization of decisions. This reorganization opens the perspectives of specialization on traditionally secondary activities. So, the farms' future depends on their possibility to assure productions and incomes' substitution.

***Keywords:** Cotton sector's reorganization, farmers' strategies farmers, incidence on the social organization, specialization's perspective.*

Nomenclature du JEL :

Q – Agricultural and Natural Resource Economics

Q1 – Agriculture

Q12 – Micro Analysis of Farm Firms, Farm Households, and Farm Input Markets.

